

4. PETR DU PAYS DU SUNDGAU

4.1. FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET

Le Pays du Sundgau réunit 108 communes réparties en 2 communautés de communes. Il possède des enjeux spécifiques liés à son caractère rural d'une part, et à sa proximité avec de grandes agglomérations d'autre part (développement culturel, stratégies touristiques, préservation des paysages, diversification des fonctions du territoire).

Le Pôle d'Équilibre porte un SCoT, un projet de territoire, un plan climat volontaire et un programme européen de développement LEADER notamment : les actions sont menées en transversalité pour plus de cohérence. Le SCoT sera validé au cours de l'année 2017. Il va plus loin qu'un document de planification et doit servir d'armature au projet de territoire.

Frontalier de la Suisse, le territoire est marqué par une multipolarisation des villes de Bâle (Sud), de Mulhouse (Nord) et de Belfort (Est). La proximité de la Suisse (Bâle est la 2^{ème} ville la plus riche du monde) est centrale dans le projet de territoire. La connexion avec la Métropole est réfléchi notamment autour de la thématique de l'art contemporain et de la culture, du décloisonnement de l'art et de l'artisanat.

La population et l'emploi connaissent une croissance dynamique. L'industrie et l'agriculture restent importantes tandis que l'artisanat a une place prépondérante sur le territoire.

Le territoire, en attendant de pouvoir convertir ses friches de manière pérenne, s'est engagé dans une démarche de valorisation artistique temporaire : le festival Kasern.

Points à retenir sur le territoire :

- Un grand nombre de friches (urbaines, industrielles, militaires ou administratives) ;
- 15 friches fléchées par le SCoT comme des sites de projet prioritaires ;
- Une valorisation du potentiel agricole du territoire (1^{er} secteur d'activité) et la présence d'entreprises de la construction ;
- 69 355 habitants (2012) et 108 communes.

4.2. MOTIVATIONS ET ATTENTES PAR RAPPORT À LA DÉMARCHÉ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'objectif est de trouver rapidement des débouchés et d'intégrer l'économie circulaire comme un « axe stratégique » pour le développement économique. Il s'agira également de convaincre et faire adhérer les élus du territoire. Un travail sur la valorisation des friches pour accueillir les activités liées à l'économie circulaire, ou comme application de l'économie circulaire (recyclage du foncier), est à penser. En effet, le territoire souhaite utiliser ses friches pour héberger des porteurs de projets, des idées, des pistes de commercialisation et de programmation adaptées au territoire, etc. C'est également une opportunité pour faire valoir son développement économique.



Source : INDDIGO



4.3. ÉVOLUTION DU PROJET AU FIL DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le recyclage des productions résiduelles (entreprises, artisanat, ménages) a constitué la première piste d'action envisagée. Pour cela, il s'agit d'identifier, collecter et entreposer ces produits dans des friches en passant par une intervention humaine pour la transformation/valorisation, puis la commercialisation.

Au fil de l'accompagnement, la démarche s'est enrichie avec un objectif de requalification des friches dans une logique d'économie circulaire : y installer des activités certes liées à l'économie circulaire mais aussi intégrer la notion d'économie circulaire dans l'opération elle-même (choix des matériaux, gestion et optimisation des flux, valorisation locale des déchets de chantier, principes de fonctionnement du site requalifié intégrant ou promouvant l'économie circulaire, etc.).

Des outils pour cibler et mobiliser les entreprises ont été identifiés, à travers une réflexion poussée sur la gouvernance à mettre en place : une dynamique avec les services déchets et développement économique des EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) s'est créée autour de cet objectif. Un point d'étape important consiste à améliorer la connaissance des friches, puis à faire correspondre les besoins des entreprises avec l'utilisation de ces friches. Un travail de mise en réseau est alors nécessaire.

Par ailleurs, l'agriculture qui s'avère un secteur d'activité important, était peu présente dans les pistes d'actions : lien énergie / agriculture, agriculture / alimentation, agriculture / filière construction, etc.



« À partir de l'objet « friches », l'économie circulaire a permis d'élargir la réflexion, à la fois en termes géographique mais également thématiques. Au départ, nous avons guidé la collectivité vers « comment réhabiliter les friches » avec une approche ÉcoQuartier, énergie grise, réemploi de matériaux, etc. Cependant, il est très vite apparu nécessaire de réfléchir aux activités qui allaient s'implanter sur ces sites et le lien de celles-ci avec des enjeux environnementaux (activités liées au recyclage ou à la réparation). Il était également important de s'intéresser à la capacité de valoriser des ressources locales (alimentaires, agricoles, énergétiques, etc.) et d'utiliser le potentiel « géographique » avec un territoire proche de plusieurs centres urbains (Bâle, Mulhouse, Belfort) : il y avait donc un potentiel de complémentarité à saisir. »

Samuel Guy, INDDIGO

4.4. ET AUJOURD'HUI ? QUELLES ORIENTATIONS ET OUTILS ASSOCIÉS ?

L'objectif est à présent d'assurer un portage politique et de trouver des financements en inscrivant les communes participantes dans des dispositifs (TEPOS, AMI, etc.). La mobilisation des élus est en cours. Elle est nécessairement longue sur un vaste territoire, qui plus est, rural mais la visibilité donnée par l'AMI ADEME et les différentes actions engagées installent une véritable crédibilité de l'action publique. La logique « flux » de l'économie circulaire a été utilisée pour acculturer, sensibiliser et convaincre les élus (flux de transports de personnes).

Des orientations fortes sont prises : par exemple, la commune de Ferrette, possédant 2 friches de grande envergure, présente un objectif de 0 hectare en extension dans les 20 prochaines années grâce à l'utilisation de ses friches comme une réserve foncière pour le développement urbain !

Le recrutement d'un animateur territorial autour de l'économie circulaire est envisagé pour faire vivre le projet (exemple de projet de renouvellement urbain en cours : « le Projet intégré de renouvellement urbain durable de Dannemarie »).





En résumé

L'économie circulaire est souvent traitée sous l'angle des déchets et du recyclage, mais le lien avec l'urbanisme et l'aménagement n'est pas encore suffisamment développé.

À travers l'accompagnement des lauréats, cette année de travaux et de réflexions collaboratives avait pour but de se nourrir des enjeux et des difficultés in vivo pour identifier des méthodologies et des outils, de donner des clés aux lauréats et aux autres territoires qui souhaitent s'engager dans la démarche. L'expérience montre que l'approche et les outils de l'économie circulaire amènent la quasi-certitude d'une plus-value aux projets urbains, qu'elle amène à penser de façon plus globale.

L'expérimentation met en lumière plusieurs évolutions majeures dans les « modes-de-faire » :

- Un changement de fond dans la gouvernance des acteurs, au-delà des clivages traditionnels, des sphères publique / privée, techniciens / élus, et des domaines de compétence des maîtres d'ouvrages ;
- Le dépassement des périmètres et des échelles, pour penser les véritables synergies territoriales ;
- La réinterrogation des besoins du territoire, et non la proposition de solutions toutes faites aussi séduisantes ou technologiques soient-elles.

La prise en compte de l'économie circulaire dépasse le cadre habituel des découpages thématiques, des « briques de la ville durable ». L'approche devient systémique et plus intégrée, de telle sorte qu'il est envisageable de la comparer à un objet fractal, dont chaque élément est aussi un objet fractal.

La démarche adoptée par l'AMI s'est également voulue circulaire : la co-construction de la réflexion entre les lauréats, l'ADEME, ORÉE, INDDIGO et les nombreux acteurs économiques qui ont participé aux groupes de travail, a permis de montrer l'intérêt de réinterroger les besoins (les fonctionnalités) et de mutualiser (voire parfois recycler) les bonnes idées pour envisager collectivement les bonnes solutions !



« Les différents groupes de travail collaboratifs sont de véritables outils pour aider les territoires à progresser. Ils permettent de confronter les actions, de s'enrichir et d'apprendre des expériences de chacun. L'intelligence collective devient alors le moteur de l'économie circulaire. »

Alice Sarran, ORÉE.

Bien que les bases d'une réflexion aient été posées, la démarche nécessite encore d'être outillée et explorée afin de poursuivre les mises en œuvre opérationnelles.

